



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation :  
Formation conduisant à un diplôme  
conférant le grade de master



Diplôme de deuxième cycle supérieur  
*Musicologie*

Conservatoire national supérieur  
de musique et de danse de Paris

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

*En vertu du décret du 3 novembre 2006<sup>1</sup>,*

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

---

<sup>1</sup> Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

## Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris - CNSMD de Paris  
209 avenue Jean Jaurès - F-75019 Paris

- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

## Présentation du diplôme

La formation *Musicologie* est un des cinq parcours de 2<sup>ème</sup> cycle supérieur offerts par le Conservatoire national supérieur de musique et de danse (CNSMD) de Paris. Par l'arrêté de la du 31 mai 2010, ce diplôme confère à son titulaire le grade de master.

La formation est assurée par le département *Musicologie et analyse*. Dans l'ensemble de l'établissement, ce département assume une double mission : il accompagne la formation générale des artistes interprètes, compositeurs, arrangeurs ou chefs d'orchestre, et aspire à la fois à donner une formation supérieure spécialisée dans les domaines de l'esthétique, de l'érudition musicale, de la recherche musicologique et des techniques d'analyse. La formation en 2<sup>ème</sup> cycle supérieur *Musicologie* remplace les anciens 1<sup>ers</sup> et 2<sup>èmes</sup> cycles de *Culture musicale*. Elle offre un cursus de cinq années d'études maximum et propose une formation approfondie dans deux disciplines principales à choisir entre l'analyse théorique et appliquée, l'esthétique, l'histoire de la musique, et les métiers de la culture musicale. À ces disciplines principales s'adjoignent des disciplines complémentaires imposées, des disciplines transversales imposées et des disciplines complémentaires optionnelles. L'ensemble de la formation doit permettre aux étudiants d'acquérir une culture musicale vaste, abordant toutes les périodes de l'histoire de la musique. Elle est impartie par un corps enseignant d'une trentaine de professeurs dont dix sont docteurs et parmi eux, cinq sont titulaires de l'habilitation à diriger des recherches.

## Synthèse de l'évaluation

### Evaluation réalisée en 2013-2014

- Appréciation globale :

#### Objectifs de la formation et modalités pédagogiques

La formation *Musicologie* est une somme d'une multiplicité de disciplines offertes pour l'ensemble des étudiants du CNSMD de Paris dans les domaines de la musicologie et de l'analyse. Ces disciplines incluent l'histoire de la musique, l'ethnomusicologie, l'esthétique, les métiers de la culture musicale, la paléographie, la médiation musicale, l'organologie et l'iconographie musicale, la direction de chant grégorien, l'histoire du jazz, l'initiation à la pédagogie et d'autres disciplines complémentaires et - partiellement - transversales. Un des objectifs propres à la formation est l'acquisition d'outils méthodologiques pour une réflexion raisonnée sur les différents champs musicaux et leurs implications. L'admission est possible aux candidats âgés de moins de 28 ans, par l'intermédiaire d'un concours qui se déroule en trois étapes : des épreuves éliminatoires en formation musicale et pratique vocale ou instrumentale, des épreuves écrites dans plusieurs modules, et une épreuve orale devant le jury. Quant à l'acquisition de compétences additionnelles et préprofessionnelles, la formation inclut obligatoirement un certificat de langue vivante, un certificat « Aspects pratiques du métier de musicien » et une attestation « Connaissance du contexte professionnel ». La formation est structurée en un minimum de deux et un maximum de cinq années. L'organisation de la scolarité, le choix et l'ordre des disciplines principales et complémentaires, et la répartition des disciplines sur les cinq années de la formation sont pensés en concertation avec l'équipe pédagogique. Ainsi le cursus se caractérise par une énorme variabilité, enseigné sous forme de cours et de séminaires avec la possibilité de réaliser des stages professionnels.

## Positionnement de la formation dans l'environnement scientifique et socio-économico-culturel

Le CNSMD de Paris est le seul conservatoire en France qui offre un cursus de 2<sup>ème</sup> cycle intitulé *Musicologie*. La formation est organisée en liaison avec les disciplines complémentaires optionnelles des cursus d'études des autres cycles supérieurs de l'établissement offertes par le département *Musicologie et analyse*.

L'établissement dispose de structures de recherches et des efforts notables ont été faits pour renforcer la structuration de la recherche. L'établissement est membre associé du Pôle de recherche et d'enseignement supérieur (PRES) Paris-Sciences et Lettres. Il existe des relations avec les principaux établissements d'enseignement supérieur de Paris et de la région, surtout avec la musicologie de l'Université Paris-Sorbonne. Plusieurs programmes de recherche ont été établis. Chaque année un séminaire de recherche est organisé avec la participation d'artistes reconnus. À travers notamment les intervenants de la formation, le diplôme *Musicologie* est bien adossé au milieu socio-professionnel de la région parisienne. Le CNSMD de Paris a en outre tissé des relations avec un grand nombre d'institutions à travers le monde.

## Insertion professionnelle et poursuite d'études

Trois branches de perspectives professionnelles peuvent classiquement être envisagées par les diplômés du cursus *Musicologie* :

- le secteur de l'enseignement à travers la présentation au concours du CAPES ou de l'agrégation (pour l'enseignement de la musique dans les écoles, collèges et lycées) ou la présentation au Certificat d'Aptitude de culture musicale pour l'enseignement dans les conservatoires ;
- le secteur de la recherche à travers l'inscription en école doctorale, participation à des projets de recherche ou activité éditoriale ;
- le secteur des métiers d'application, de médiation, d'édition, de conservation, ou autre, avec de possibles emplois dans le domaine de l'édition discographique ou livresque, le journalisme, les médias, la médiation culturelle, etc.

Sur le devenir concret des diplômés, les données intégrées dans le dossier fourni pour l'évaluation sont difficilement exploitables. Seulement six diplômés (sur un total de 24) ont répondu à un questionnaire sur ce point, dont quatre ont trouvé un emploi permanent avec un salaire moyen annuel de 27 000 €.

## Pilotage de la formation

La formation *Musicologie* dispose d'un corps enseignant de 29 professeurs, dont 10 sont titulaires d'un doctorat. Les liens étroits tissés entre cette équipe et les structures administratives révèlent une coordination des efforts réussie. Le département bénéficie d'une équipe pédagogique investie, soucieuse de fournir un cadre précis et clair pour ses étudiants.

L'établissement dispose d'un conseil pédagogique, composé de représentants des professeurs comme des étudiants, qui se réunit au moins deux fois par an. À travers un processus d'autoévaluation, ce conseil fait des efforts continuels pour assurer l'amélioration de la formation.

- Points forts :
  - Une énorme amplitude d'enseignements qui donne aux étudiants la possibilité de combiner deux disciplines principales avec plusieurs disciplines complémentaires imposées et optionnelles et de créer ainsi un plan d'étude individualisé.
  - L'intégration de la formation dans un établissement de formation musical de très haut niveau.
  - Une équipe pédagogique impliquée avec un suivi de ses étudiants dans les unités d'enseignement.
  - Une connexion avec la vie musicale parisienne.
  
- Points faibles :
  - Un manque de contours précis de la formation.
  - Un adossement perfectible de la formation à la recherche.
  - Des données fournies sur l'insertion professionnelle qui manquent de précision.
  - Une attractivité internationale encore perfectible.
  
- Recommandations pour l'établissement :

L'équipe pédagogique pourrait tirer profit de l'énorme multiplicité de disciplines principales et complémentaires au choix, pour former deux ou trois cursus mieux structurés, donnant ainsi plus de relief à la formation.

On pourrait consolider les liens avec les partenaires universitaires et les centres de recherche de la région et les faire vivre dans la formation.

Le suivi des diplômés et leur insertion professionnelle pourraient recevoir plus d'attention et être mieux documenté. L'exploitation des données collectées permettrait de faire évoluer, au besoin, la formation.

La formation pourrait mieux participer aux liens internationaux de l'établissement.

La mise en place rapide d'un conseil de perfectionnement permettrait à l'équipe pédagogique et de direction de disposer d'un réel outil de pilotage.



# Observations de l'établissement

## **Observations du Conservatoire de Paris sur les rapports d'évaluation des formations conduisant à un diplôme conférant le grade de master**

### **Rapport d'évaluation sur la formation Musicologie**

#### Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale

#### Pilotage de la formation

- *Un manque de contours précis de la formation*

Si le dossier de demande de renouvellement du grade de Master pour la formation Musicologie a pu donner l'impression que le parcours manquait de contours, il n'en est rien dans la pratique.

En effet, la formation Musicologie offre aux étudiants, selon leurs spécialités, la possibilité d'approfondir deux disciplines principales choisies parmi :

- Analyse théorique et appliquée
- Esthétique
- Histoire de la musique
- Métiers de la culture musicale

Ainsi, 6 couples de disciplines principales associées sont possibles :

1. Analyse théorique et appliquée/Esthétique
2. Analyse théorique et appliquée/Histoire de la musique
3. Analyse théorique et appliquée/Métiers de la culture musicale
4. Esthétique/Histoire de la musique
5. Esthétique/Métiers de la culture musicale
6. Histoire de la musique/Métiers de la culture musicale

Voici l'orientation et le contour de chacune des disciplines principales :

#### **ANALYSE THÉORIQUE ET APLLIQUÉE**

Proposer des modèles d'analyse (à travers les analyses des enseignants, de musicologues ou de compositeurs invités, de textes analytiques publiés) et susciter des démarches autonomes et inventives de la part des élèves. Les analyses portent sur les œuvres majeures du grand répertoire musical, sans négliger certaines œuvres moins étudiées, voire inédites, jusqu'à la création la plus récente dans toute sa diversité. Elles éclairent notamment leurs problématiques compositionnelles, stylistiques et poétiques.

## ESTHÉTIQUE

Etudier les œuvres musicales et leurs relations avec le monde extra-musical selon une triple démarche descriptive, culturelle et historique.

*1<sup>ère</sup> année* : Premier semestre : Concepts fondamentaux de l'esthétique classique : imitation, passions, rhétorique, poétique, etc. Accent porté sur l'étude de la mise en musique des textes.

Second semestre : Esthétique romantique et moderne. Concepts fondamentaux de l'esthétique moderne : expression, forme, formes musicales, musique pure, etc. Accent porté sur l'analyse musicale.

*2<sup>e</sup> année* : Premier et second semestres : Étude approfondie d'un compositeur ou d'un ensemble cohérent d'œuvres appartenant à la période 1750-2000. L'approche du contexte (littéraire, philosophique, artistique, social) est conjointe à une approche rigoureusement analytique. Introduction à la philosophie esthétique. Questions actuelles. Exemples de sujets abordés : *La citation / Mises en musique d'un texte / Atonal (2013-2014)* ; *La Symphonie fantastique de Berlioz / Le style classique (2012-2013)* ; *La Faust-symphonie de Liszt / Parsifal de Wagner (2011-2012)* ; *Notions d'esthétique classique / Notions d'esthétique moderne (2010-2011)*.

## HISTOIRE DE LA MUSIQUE

Traitant notamment des pratiques, des langues et des institutions musicales, les cours portent sur l'histoire de la musique du XVI<sup>e</sup> siècle à nos jours. Thèmes abordés au cours des cinq dernières années : *Enjeux et méthodes de l'histoire d'un genre : le grand motet français* ; *L'apprentissage de la musique : traités, méthodes et institutions (1780-1980)* ; *L'air français de la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle* ; *Le métier de compositeur : profession musicale et travail créatif (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles)* ; *Une introuvable seconda prattica : concepts et pratiques compositionnelles à l'époque de Monteverdi* ; *L'opéra en France : de la partition à la scène (1830-1945)* ; *Théories et pratiques des genres musicaux au XVIII<sup>e</sup> siècle* ; *Le Conservatoire de Paris (1795-1968)* ; *La tragédie en musique à l'époque de Rameau* ; *Des histoires de la musique du XX<sup>e</sup> siècle* ; *Histoire sociale de la musique dans l'Europe des Lumières* ; *Paris 1900*

## MÉTIERS DE LA CULTURE MUSICALE

Former à la transmission des connaissances (à l'écrit autant qu'à l'oral), ainsi qu'à la mise en pratique des recherches. Les objectifs visent à articuler les savoirs théoriques en musicologie (analyse musicale, histoire de la musique, organologie...) et dans les disciplines connexes (histoire de l'art, littérature, sociologie...) avec des savoir-faire pratiques, tant dans le domaine de l'écrit (notes de programmes, critiques de concert ou d'enregistrements, cartels d'exposition...) que de l'oral (présentations de concerts ou concerts-lectures, conférences-ateliers, interviews, émissions radiophoniques...). Le cours propose une étude polyvalente et approfondie de thématiques issues de la musique occidentale, du XVII<sup>e</sup> au XXI<sup>e</sup> siècles, et représentées dans la programmation artistique du Conservatoire. Ces thématiques pourront être restreintes à une période donnée, un style, ou au contraire prendre la forme de thèmes transversaux. Dans le cadre des ateliers, les élèves travailleront chaque année sur plusieurs champs d'application : notes de programme et critique musicale, interviews de compositeurs et radiophonie, conception et réalisation d'expositions, en lien avec la programmation artistique du Conservatoire, interne ou dans le cadre de partenariats extérieurs (Auditorium du Louvre, Cité de la musique...).

Le contour de la formation offre ainsi un choix précis dans l'approche musicologique (théorique, esthétique, historique, application...) et ouvre sur des champs de recherche multiples et étendus, sans cesse renouvelés. La formation vise donc à la spécialisation ancrée dans une culture musicologique large.



- *Un adossement perfectible de la formation à la recherche*

Là encore, la remarque surprend car la formation est, d'une part, encadrée par 10 enseignants docteurs dont 5 habilités à diriger des recherches (HDR), d'autre part, des journées d'étude en nombre significatifs sont organisées chaque année par les étudiants du master de musicologie, invités à présenter sous forme d'allocution les résultats de leurs recherches auprès des professeurs de l'institution et de chercheurs invités extérieurs au Conservatoire ; les mêmes étudiants de musicologie participent activement aux colloques ou séminaires de recherche organisés par leurs professeurs au Conservatoire ou à l'extérieur.

Il faut également souligner la publication très régulière d'articles d'étudiants de musicologie dans la Revue de recherche du Conservatoire ou dans des revues internationales notoires.

L'établissement est engagé dans plusieurs projets financés par l'agence nationale de la Recherche (ANR) auxquels participent les étudiants de musicologie.

De plus, les mémoires rédigés par les étudiants pendant le cursus, au nombre minimum de trois quelle que soit l'association des disciplines principales choisies, portent obligatoirement sur des thématiques inédites et présentent des sujets originaux.

Enfin, la mise en place d'un 3<sup>e</sup> cycle de recherche musicologique menant à la délivrance d'un Doctorat faisant suite au diplôme conférant le grade de Master est à l'étude en partenariat avec l'Université.

A titre indicatif, est donnée ci-après une sélection de titres de mémoires réalisés dans le parcours Musicologie de 2003 à 2014 :

2003 / *Penser la musique à l'école primaire (1880-1930). L'enseignement de la musique par l'éducation méthodique de l'oreille par André Gédalge (1921)*

2004 / *La Place des exemples dans l'enseignement de la basse continue en France au xvii<sup>e</sup> siècle*

2005 / *Le Théâtre lyrique et la vie musicale à Calais (1825-1843)*

2007 / *L'Enseignement du doigté dans les traités et méthodes de piano-forte entre 1750 et 1830*

2008 / *Faire école ? Le choix du Conservatoire dans les années 1930 par les élèves musiciens étrangers*

2009 / *La Musique et la danse dans l'éducation de la noblesse française sous les règnes de Henri IV et de Louis XIII (1594-1643). Le cas des académies d'équitation*

2010 / *Les Morceaux de lecture à vue pour piano au Conservatoire de Paris entre 1950 et 1970 : production et enjeux d'une littérature de commande*

2010 / *La Formation du compositeur : technique et reproduction. L'enseignement de la fugue au Conservatoire de Paris (1858-1905)*

2011 / *Toucher le cœur des foules avec ou sans concessions : la musique d'Arthur Honegger pour un peuple en communion, entre traditions festives vaudoises et ferveurs socialistes parisiennes*

2011 / *La Commande d'État entre 1966 et 1976 : fonctionnement, évolutions et enjeux d'un mécanisme public de soutien à la création musicale*

2013 / *Un Département de musique ancienne pour le Conservatoire de Paris (1983-1998)*

2014 / *Carême-Prenant, un « Concert historique » inspiré du xvii<sup>e</sup> siècle à l'Opéra de Paris pendant la Grande Guerre*

- *Des données fournies sur l'insertion professionnelle qui manquent de précision*

Comme il a été dit dans les observations formulées à propos du rapport global, les enquêtes portant sur l'insertion professionnelle des étudiants sont menées depuis 2009 par un service spécialisé du Ministère de la culture et de la communication auprès des diplômés, trois années après leur sortie de l'établissement. Or, le dossier présentement évalué porte sur la demande de renouvellement du grade de Master des diplômes de 2<sup>e</sup> cycle supérieur d'un cursus de 5 années, lequel n'est délivré par l'établissement que depuis 2012 : ainsi, dans ce cas précis de la Musicologie, aucune promotion sortie n'a encore fait l'objet d'une enquête par le Ministère de la culture et de la communication. C'est donc le Conservatoire qui l'a menée spécialement pour ce dossier auprès de l'ensemble des élèves sortis diplômés, lesquels sont pour l'instant en nombre certes croissant mais encore réduit du fait de la « jeunesse » de la formation : l'insertion reste donc pour l'instant difficile à évaluer.

- *Une attractivité internationale encore perfectible*

Il est exact que la nature des épreuves du concours d'entrée dans la formation Musicologie pose le problème de la langue pour les étudiants non francophones, en particulier l'épreuve de dissertation.

L'entrée dans cette formation s'effectue sur concours comme pour l'ensemble des formations du Conservatoire et non sur dossier : les étudiants étrangers qui ne manient pas à un haut niveau la langue française - au-delà du niveau C de l'échelle des niveaux de référence du conseil de l'Europe - ont beaucoup de peine à réussir les épreuves de sélection.

Néanmoins, chaque année la formation accueille un ou deux étudiants Erasmus tandis que plusieurs étudiants de musicologie partent à leur tour en séjour international (Etats-Unis en 2013-2014 par exemple). Pour 2014-2015, une bourse privée (Fondation Meyer) a été attribuée au département musicologie afin d'inciter plusieurs étudiants à se rendre à l'étranger, notamment pour participer ou assister à des colloques internationaux, ou à suivre un séminaire de recherche.

De plus, l'ouverture des enseignements et des jurys d'évaluation aux professeurs et invités des Universités, Conservatoires et Centre de recherche internationaux (espagnols, canadiens, italiens, belges, suisses...) se développent au Conservatoire de façon très sensible depuis plusieurs années.

Fait à Paris le 11 septembre 2014



Bruno Mantovani, directeur